



16ème législature

Question N° : 13478	De M. Julien Odoul (Rassemblement National - Yonne)	Question écrite
Ministère interrogé > Jeunesse et service national universel		Ministère attributaire > Éducation et jeunesse
Rubrique > laïcité	Tête d'analyse > Femmes voilées pour faire la promotion des valeurs républicaines	Analyse > Femmes voilées pour faire la promotion des valeurs républicaines.
Question publiée au JO le : 05/12/2023 Date de changement d'attribution : 09/02/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Julien Odoul rappelle à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre des armées et du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, chargée de la jeunesse et du service national universel, que le voile islamique ne fait aucunement partie des valeurs de la République française. En effet, le 24 novembre 2023, la secrétaire d'État chargée de la jeunesse et du service national universel a publié sur le réseau social X une séquence dans laquelle figurent exclusivement des femmes voilées. La secrétaire d'État écrit notamment « Merci aux femmes #GiletsRoses du quartier Pissevin à Nîmes, engagées auprès des jeunes pour porter les valeurs de la République et promouvoir la citoyenneté. J'ai tenu à donner le micro à une majorité silencieuse. Il y a un récit alternatif pour les banlieues stigmatisées ». Qu'une membre du Gouvernement français fasse la promotion du voile islamique sur ses réseaux sociaux est inacceptable, d'autant plus dans un contexte d'attentats et d'offensives islamistes. Il convient de rappeler l'impérieuse nécessité, pour les membres de l'exécutif en particulier et pour tous les élus de la République en général, de défendre les valeurs nationales et les principes républicains au premier rang desquels figure la laïcité. Par ailleurs, il est hors sujet et indécent de parler de « banlieues stigmatisées » quand on sait que depuis 2010, près de 120 milliards d'euros ont été injectés dans la politique de la ville avec pour seuls résultats l'explosion de la violence, des trafics de drogue, des règlements de compte, de l'islamisme et de l'antisémitisme. Dans ce fameux quartier Pissevin, à Nîmes, où Mme la secrétaire d'État est allée faire son coup de communication, un enfant de 10 ans a perdu la vie le 22 août 2023, victime collatérale d'un règlement de compte entre *dealers*. C'est aussi dans cette même banlieue qu'avait été découverte une mosquée clandestine dans les méandres des sous-sols de la cité lors des fouilles des CRS à la suite du drame. À l'évidence, la République française ne se reconnaît pas dans le voile islamique, étendard d'un islam politique et conquérant. Le 13 octobre 2019, interrogé sur BFMTV, l'ancien ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, déclarait que « le voile n'est pas souhaitable dans la société ». Quatre ans plus tard, après multiples revirements et renoncements, il semblerait que le Gouvernement affiche ostensiblement sa proximité avec une certaine idée de la femme, une certaine idée de la neutralité religieuse et une certaine idée très étrangère à la France, à son histoire et à sa tradition. À ce titre, il souhaite qu'elle cesse de faire la promotion d'une idéologie qui est l'ennemie des libertés, de l'égalité et de la fraternité ; il lui rappelle qu'elle n'est pas ministre d'une république islamique mais bien au service d'une République laïque où les femmes ne sont pas dissimulées sous une prison de tissu.